

Éditions "Ici"

Préavis de grève



La suppression des éditions nationales et le lancement des éditions ICI ont conduit à une crise majeure dans le réseau régional.

La direction en porte l'entière responsabilité. Elle est passée en force, malgré les avertissements des organisations syndicales et des représentants du personnel, en région comme au Siège.

Les éditions allongées, les amplitudes horaires accrues, qui peuvent dépasser les limites légales et conventionnelles, les bugs techniques et les incohérences éditoriales pèsent durement sur les salariés, en particulier ceux de l'édition.



Les témoignages de souffrance au travail s'accumulent et les accidents du travail se multiplient.

À l'antenne, nous assistons à l'appauvrissement de l'information, régionale, nationale et internationale. Notre public nous le reproche et s'éloigne de France 3.

Afin de stopper le désastre, le SNJ revendique la mise en place immédiate de mesures conservatoires.

Ces revendications sont :

- **L'adaptation des tranches ICI 12/13 et 19/20** jusqu'à fin janvier 2024. Les rédactions du Réseau se recentrent sur les seuls contenus locaux et régionaux, sur une durée adaptée. L'information nationale et internationale est fabriquée et diffusée avec le personnel de la rédaction nationale et de la Fabrique.

Un bilan sera fait début janvier 2024, à partir de l'avancée des actions mises en œuvre, avant de décider d'une évolution de l'antenne.

- **L'attribution des moyens humains** adéquats pour la mise à l'antenne d'éditions régionales qualitatives, privilégiant le journalisme de terrain et le reportage, dans le respect des principes professionnels, sans que cela se fasse au détriment de la fabrication des émissions d'antenne.

Depuis le 4 septembre 2023, les 60 emplois « équivalent temps plein » promis par la direction ont révélé leur insuffisance. Il faut davantage d'emplois, au-delà de l'année 2024.

- Des organisations du travail préservant la santé des salariés et l'articulation entre la vie professionnelle et la vie privée. Cela passe par la mise en place de la semaine de 4 jours.

- **La planification systématique de 3 scripts** par jour en semaine et 2 le week-end.

- **Une véritable autonomie éditoriale** garantie aux rédactions régionales.

Afin d'obtenir la satisfaction de ces revendications, le SNJ appelle l'ensemble des journalistes du Réseau France 3 à cesser le travail de 19 h 00 à 19 h 59, à compter du mercredi 8 novembre à 0 h 00, et pour une durée illimitée.

Paris, le 2 novembre 2023